

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 09443 Numéro SIREN : 447 533 894 Nom ou dénomination : A B P

Ce dépôt a été enregistré le 26/02/2021 sous le numéro de dépôt 15296



20210152962019

DATE DEPOT : 26/02/2021

N° DE DEPOT : 15296

N° GESTION : 2003B09443

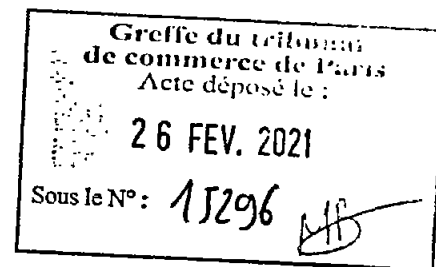
N° SIREN : 447533894

DENOMINATION : A B P

ADRESSE : 6 SQ VILLARET DE JOYEUSE 75017 PARIS

MILLESIME : 2019

A.B.P.
Société par actions simplifiée
au capital de 7.500 euros
Siège social : 6 square Villaret de Joyeuse
75017 paris 17^{ème}
SIREN 447 533 894 RCS PARIS



DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt le trente septembre à dix-huit heures

Madame Elisabeth POUGET, propriétaire de la totalité des 500 actions composant le capital social associée unique de ladite société.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seule présidente de la Société, Madame ELISABETH POUGET associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 14 029 euros, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 12 676 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	12 676 euros
Report à nouveau antérieur	53 471 euros

Affectation

Report à nouveau

Autres réserves	66 147 euros
-----------------	--------------

Totaux	66 147 euros	66 147 euros
---------------	---------------------	---------------------

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

1) Les sommes distribuées après le 01 janvier 2005 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2018	30000		
31 décembre 2017	0		
31 décembre 2016	0		

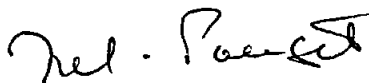
2) Les sommes distribuées à titre de dividendes avant le 01 janvier 2005 et bénéficiant de l'avoir fiscal se sont élevées à :

Exercice clos le	Dividende distribué	Avoir fiscal*	Revenu réel*
	0	0	0

* Nonobstant la suppression de l'obligation de mentionner les montants de l'avoir fiscal et des revenus réels, la présentation de ce tableau comporte ces deux colonnes pour une meilleure lisibilité des dividendes versés.

TROISIÈME RESOLUTION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.



L'associée unique

A.B.P.

*Société par actions simplifiée
au capital de 7.500 euros*

*Siège social : 6 square Villaret de Joyeuse
75017 paris 17^{ème}*

SIREN 447 533 894 RCS PARIS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt le trente septembre à dix-huit heures

Madame Elisabeth POUGET, propriétaire de la totalité des 500 actions composant le capital social associée unique de ladite société.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seule présidente de la Société, Madame ELISABETH POUGET associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Mention des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 14 029 euros, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 12 676 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	12 676 euros
------------------------	--------------

Report à nouveau antérieur	53 471 euros
----------------------------	--------------

Affectation

Report à nouveau

Autres réserves	66 147 euros
-----------------	--------------

Totaux	66 147 euros	66 147 euros
---------------	---------------------	---------------------

Rappel des dividendes distribués

L'associée unique pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

1) Les sommes distribuées après le 01 janvier 2005 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées à :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2018	30000		
31 décembre 2017	0		
31 décembre 2016	0		

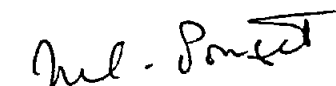
2) Les sommes distribuées à titre de dividendes avant le 01 janvier 2005 et bénéficiant de l'avoir fiscal se sont élevées à :

Exercice clos le	Dividende distribué	Avoir fiscal*	Revenu réel*
	0	0	0

* Nonobstant la suppression de l'obligation de mentionner les montants de l'avoir fiscal et des revenus réels, la présentation de ce tableau comporte ces deux colonnes pour une meilleure lisibilité des dividendes versés.

TROISIÈME RESOLUTION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.



L'associée unique

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

BILAN ACTIF

*Certifié conforme à
l'original
M. Pouget*

ABP - AGENCE BABETTE POUGET

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF	Valeurs au 31/12/19			Valeurs au 31/12/18
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	40 000.00		40 000.00	40 000.00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	6 527.92	6 527.92		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 349.00		1 349.00	1 349.00
TOTAL (I)	47 876.92	6 527.92	41 349.00	41 349.00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	13 132.20		13 132.20	8 592.00
Clients douteux, litigieux (3)	7 624.80	6 354.00	1 270.80	1 270.80
Clients Factures à établir (3)				
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	840.80		840.80	564.00
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	53 080.89		53 080.89	55 433.19
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	74 678.69	6 354.00	68 324.69	65 859.99
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	122 555.61	12 881.92	109 673.69	107 208.99
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

PASSIF	Valeurs au 31/12/19	Valeurs au 31/12/18
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 0)	7 500.00	7 500.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	750.00	750.00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	53 470.85	122 900.00
Report à nouveau		-55 368.73
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	12 676.14	15 939.58
SITUATION NETTE	74 396.99	91 720.85
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	74 396.99	91 720.85
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (I)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Groupe et associés	21 956.35	5 590.05
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	691.76	1 170.66
Fournisseurs, factures non parvenues	840.00	840.00
Dettes fiscales et sociales	8 304.90	4 903.80
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	3 483.69	2 983.63
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	35 276.70	15 488.14
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	109 673.69	107 208.99
(1) Dont à plus d'un an (1) Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	35 276.70	15 488.14

COMPTE DE RÉSULTAT

ABP - AGENCE BABETTE POUGET
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES (hors taxes)	Exercice du 01/01/19 au 31/12/19			Exercice N-1 01/01/18 au 31/12/18
	Achats	Var. Stocks	Total	
Charges d'exploitation (I)				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes *			26 195.59	24 795.59
Impôts, taxes et versements assimilés			753.00	768.00
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				457.02
Dotations aux provisions				
Autres charges			1.00	49.94
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (I)			26 949.59	26 070.55
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (2)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôt sur les bénéfices (VI)			1 353.00	
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)			28 302.59	26 070.55
BÉNÉFICE (3)			12 676.14	15 939.58
TOTAL GÉNÉRAL			40 978.73	42 010.13
* Y compris : - redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier (1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs (2) Dont intérêts concernant les entreprises liées (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de				

COMPTE DE RÉSULTAT

ABP - AGENCE BABETTE POUGET
Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PRODUITS (hors taxes)	Exercice 01/01/19 au 31/12/19	Exercice N-1 01/01/18 au 31/12/18
Produits d'exploitation (I)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	40 026.56	42 003.87
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	40 026.56	42 003.87
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements), transferts de charges	952.17	
Autres produits		6.26
Sous-total B	952.17	6.26
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I) (A+B)	40 978.73	42 010.13
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Produits financiers		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)		
TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	40 978.73	42 010.13
PERTE (3)		
TOTAL GÉNÉRAL	40 978.73	42 010.13
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôts de		

	Exercice du 01/01/19 au 31/12/19	Exercice N-1 01/01/18 au 31/12/18
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	13 077.97	16 440.28
+ Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation - Autres charges d'exploitation + Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun + Produits financiers - Reprises sur Provisions financières - Charges financières + Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières + Produits exceptionnels - Produits des cessions d'éléments d'actif - Subventions d'investissement rapportées au résultat - Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles - Charges exceptionnelles + Valeur comptable des immobilisations cédées + Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles - Participation des salariés aux résultats d'entreprise - Impôts sur les bénéfices	952.17 1.00 1 353.00	6.26 49.94
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	12 676.14	16 396.60
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions + Reprises sur amortissements et provisions + Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés + Subventions d'investissement rapportées au résultat		457.02
RÉSULTAT NET COMPTABLE	12 676.14	15 939.58

	Exercice du 01/01/19 au 31/12/19	Exercice du 01/01/18 au 31/12/18
Ventes de marchandises - Coût d'achat des marchandises vendues		
MARGE COMMERCIALE (A)		
Production vendue (biens et services) + / - Production stockée + Production immobilisée	40 026.56	42 003.87
PRODUCTION DE L'EXERCICE (B)	40 026.56	42 003.87
Approvisionnements + Autres achats et charges externes	26 195.59	24 795.59
Total C	26 195.59	24 795.59
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (Brute) (D=A+B-C)	13 830.97	17 208.28
Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés (sauf IS) - Salaires et traitements - Charges sociales	753.00	768.00
Total E	-753.00	-768.00
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (F=D+E)	13 077.97	16 440.28
Reprises sur dépréciations, provisions et amortissements + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation - Dotations aux amortissements et aux dépréciations - Autres charges d'exploitation	952.17 1.00	 6.26 457.02 49.94
Total G	951.17	-500.70
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (H=F+G)	14 029.14	15 939.58
Résultat financier		
Total I		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (J=H+I)	14 029.14	15 939.58
Résultat exceptionnel - Participation des salariés aux résultats - Impôt sur les bénéfices (IS)	1 353.00	
Total K	-1 353.00	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte) (J+K)	12 676.14	15 939.58
Produits de cessions d'éléments d'actif - Valeur comptable des éléments cédés		
PLUS ET MOINS-VALUES SUR CESSIONS		

N° de Dossier : ABP

En Euro

EXP

AD CONSILIUM 1139 CHEMIN DU LAVARIN 84000 AVIGNON



AGENCE BABETTE POUGET

6 Square villaret de Joyeuse

75017 PARIS-17

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

2033

Réel simplifié BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

certifié conforme à l'original

Int. Pouget

Formulaire millésime 2020

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
N° Siret	44753389400013			

 N° 11084* 21 Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)		DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES 		N° 2065 - SD 2020	
Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		<i>Timbre à date du service</i>	
Exercice ouvert le	01/01/19	et clos le	31/12/19	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
AGENCE BABETTE POUGET 6 Square villaret de Joyeuse 75017 PARIS-17					
SIRET 4 4 7 5 3 3 8 9 4 0 0 0 1 3			Mél : babette.pouget@wanadoo.fr		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
<i>Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)</i>					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
			SIRET		
B ACTIVITE					
Activités exercées			Activités de soutien au spectacle vivant		
			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable à 31 % ou 33 1/3 %		Bénéfice imposable à 28 %		9 023	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i> ☐		Pôle de compétitivité, art. 44 <i>undecies</i> ☐	
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i> ☐		Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i> ☐		Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i> ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i> ☐		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i> ☐		Autres dispositifs ☐	
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i> ☐			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case) ☐					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée				Nom / Adresse ⁽¹⁾	
				N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre ☐					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe				Nom / Adresse	
				N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐				Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1734 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. En agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
AD CONSILIUM 1139 CHEMIN DU LAVARIN 84000 AVIGNON					
Tél : 0490859617			Tél :		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visaur conventionné :			Date : 29/04/19 Lieu : PARIS-17		
			Qualité et nom du signataire : GERANT POUGET Daniel		
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature		

[illegible]

Désignation de l'entreprise AGENCE BABETTE POUGET										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 6 Square villaret de Joyeuse										75017 PARIS-17	
SIRET 44753389400013											
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12										Durée de l'exercice précédent * 12	
										Exercice N clos le 31/12/2019	
ACTIF										Amortissements-Provisions	
										2	
										Net	
										3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	40 000	012		40 000				
		Autres *	014		016						
	Immobilisations corporelles *		028	6 528	030	6 528					
	Immobilisations financières * (1)		040	1 349	042		1 349				
	Total I (5)		044	47 877	048	6 528	41 349				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
		Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066						
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	20 757	070	6 354	14 403				
		Autres* (3)	072	841	074		841				
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	53 081	086		53 081				
	Charges constatées d'avance *		092		094						
	Total II		096	74 679	098	6 354	68 325				
	Total général (I + II)		110	122 556	112	12 882	109 674				
PASSIF										Exercice N	
										NET	
										1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120			7 500					
	Ecart de réévaluation		124								
	Réserve légale		126			750					
	Réserves réglementées *		130								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)		132			53 471					
	Report à nouveau		134								
	Résultat de l'exercice		136			12 676					
	Provisions réglementées		140								
Total I		142			74 397						
Provisions pour risques et charges		Total II	154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164								
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			1 532					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 21 956)		172			33 745					
	Produits constatés d'avance		174								
Total III		176			35 277						
Total général (I + II + III)		180			109 674						
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **AGENCE BABETTE POUGET**Néant ☐**A- RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐Exercice N clos le
31/12/2019**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210			
	Production vendue	{	biens		215		214			
	services *			217		218	40 027			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée *						224			
	Subventions d'exploitation reçues						226			
	Autres produits							230	952	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	40 979		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234			
	Variation de stocks (marchandises)*						236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)					242	26 196		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		753	244	753		
	Rémunérations du personnel*						250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252			
	Dotations aux amortissements*						254			
	Dotations aux provisions						256			
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		{	262	1		
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		140						
	Total des charges d'exploitation (II)						264	26 950		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	14 029	
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)				294		
				Produits exceptionnels (IV)				290		
Charges exceptionnelles (VI) {				dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
				dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306	1 353	
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)								310	12 676	
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	12 676	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles*					322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf. page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324	1 353			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cas d'associés	247		parts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44. quinquies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344					
	DUD (44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645					
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648							
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite			641							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	14 029	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	5 006		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1 Déficit col.2	370	9 023	372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AGENCE BABETTE POUGET

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ					Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400 40 000	402		406 40 000	
	Autres	410	412		416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements, aménagements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470 6 528	472	474	476 6 528	
	Immobilisations financières	480 1 349	482	484	486 1 349	
	TOTAL	490 47 877	492	494	496 47 877	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562 6 528	564	566 6 528
	TOTAL	570	572 6 528	574	576 6 528

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR
	(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
Nature des immobilisations cédées vues de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
1	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾					579	Régularisations	590	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOI-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : AGENCE BABETTE POUGETNéant ☐ *CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : Dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650	6 354	642		654		656	6 354
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666	
TOTAL		680	6 354	682		684		686	6 354

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2			
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales agencements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD 780			

II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	982	5 006		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995		
Déficits imputés	983	5 006		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996		
Déficits reportables	984						
Déficits de l'exercice	860						
Total des déficits restant à reporter	870						

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374 7 993
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 2 435
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : AGENCE BABETTE POUGET		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2019		et clos le : 31/12/2019	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, ou § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, ou § "Répartition des salaires".			



N° de dépôt



(1)

Néant * ☐

EXERCICE CLOS LE

31/12/2019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AGENCE BABETTE POUJET

ADRESSE (voie)

6 Square villaret de Joyeuse

CODE POSTAL

75017

VILLE

PARIS-17

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

DGFIP N° 2033-G-SD 2020



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AGENCE BABETTE POUGET

ADRESSE (voie) 6 Square villaret de Joyeuse

CODE POSTAL 75017

VILLE PARIS-17

SIREN 447533894

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.